

C'est en vertu de ces dispositions qu'existent aujourd'hui des ministères de l'Agriculture dirigés par des ministres de l'Agriculture dans toutes les provinces aussi bien qu'au sein du Gouvernement fédéral; dans deux provinces, cependant, le portefeuille de l'Agriculture est fusionné avec un ou plusieurs autres portefeuilles sous la direction d'un seul ministre.

Sous-section 1.—Le Gouvernement fédéral

Sous cette rubrique, les sujets suivants ont déjà été traités dans des éditions antérieures de l'Annuaire: les attributions du Ministère fédéral de l'Agriculture; le système des fermes expérimentales fédérales; le programme de rétablissement agricole des Prairies; l'arrière-plan historique de l'agriculture canadienne; les insectes nuisibles à la forêt et leur destruction; la législation sur la vente des produits agricoles, 1939. Voir la liste des articles spéciaux au commencement de cette édition.

CERTAINS EFFETS DE LA GUERRE SUR L'AGRICULTURE CANADIENNE*

Au sujet des produits agricoles qui peuvent être nécessaires aux fins de guerre, la situation canadienne au début des hostilités en septembre 1939 était beaucoup plus favorable qu'elle ne l'avait été au commencement de la guerre de 1914-18. Prenons deux exemples seulement: la superficie en blé, sous l'impulsion d'une demande active de guerre pour ce produit, s'accroît de 10,300,000 acres en 1914 à 17,300,000 acres en 1918 et s'établit à 26,700,000 acres en 1939; le nombre de porcs, presque le même au début de 1939 qu'à la fin de 1918, s'élève si rapidement au cours de l'année, vu l'abondance de la provende, que l'augmentation en nombre durant 1939 égale l'augmentation globale des quatre années de la guerre de 1914-18.

Seules les superficies affectées à des cultures d'importance secondaire telles que les pois, les fèves, le sarrasin et le lin révèlent un déclin prononcé en regard de 1918; seulement dans le cas du bacon, des produits laitiers et du lin fibreux semble-t-il qu'une quantité plus considérable que d'ordinaire soit requise par le Royaume-Uni; d'un autre côté, la production accrue de tabac et de pommes comparativement à celle de 1918 crée des problèmes d'écoulement de surplus plutôt que d'approvisionnement.

Par conséquent, on n'a pas tardé à se rendre compte que le danger d'une pénurie durant la guerre actuelle est moindre que celui d'une surproduction agricole considérable à la fin de la guerre; c'est pourquoi, quand des mesures ont été prises pour orienter le programme agricole canadien de guerre, on a songé aussi à amoindrir les difficultés de l'ajustement agricole d'après-guerre.

Compte tenu de ce dernier point, il a été décidé d'utiliser autant que possible les services réguliers des Ministères fédéral et provinciaux de l'Agriculture et de faire appel à la collaboration des représentants des producteurs et des commerçants. L'Office du Ravitaillement en produits agricoles, composé des sept fonctionnaires du Ministère fédéral de l'Agriculture, a été établi en conséquence, afin d'agir comme organe central de direction du programme agricole canadien de guerre, avec l'autorisation de nommer des comités consultatifs représentant les producteurs et les commerçants. Pour obtenir une collaboration avec l'Office et donner suite à ses

* Préparé sous la direction de G. S. H. Barton, C.M.G., B.S.A., D.Sc.A., sous-ministre de l'Agriculture, Ottawa.